

PROGRAMME  
COLLOQUE

MÉMOIRES ET POLITISATION  
REGARDS CROISÉS ALGÉRIE,  
FRANCE, ANTILLES

Vendredi 11 avril 2025 16 h 30 -19 h 30  
Samedi 12 avril 2025 8 h-12 h

Amphithéâtre Lepointe  
Campus de Fouillole

Colloque organisé par le CREDDI, Université des Antilles  
et l'association PASSÉ-PRÉSENT AN NOU.



# Présentation

La mémoire, ensemble de souvenirs liés à un évènement vécu par un individu ou un groupe, suppose un lien affectif au passé. Elle est donc subjective et véhicule un narratif à la fois individuel et collectif. De fait, le rapport au passé est au cœur de la construction des identités individuelles, collectives et nationales. Plus que jamais, l'actualité récente atteste que la question du souvenir que l'on devrait conserver de l'Histoire est l'objet de débats, de déchirements. Ces controverses soulignent que la mémoire est loin d'être un donné collectif unanimement partagé, mais se rattache à des groupes qui n'ont pas la même lecture des évènements historiques, d'où l'émergence de guerre des mémoires<sup>1</sup>. Ainsi, tandis que dans l'Hexagone, on célèbre les victoires de Napoléon 1er, aux Antilles, c'est un tout autre récit que l'on retient. Pour tous les descendants d'esclaves, Napoléon, symbolise avant tout le rétablissement de l'esclavage en Guadeloupe par un arrêté consulaire le 16 juillet 1802. Ces dernières années, les mémoires antillaises ont acquis en visibilité en déconstruisant certains pans du roman national. On peut notamment évoquer les demandes de réparation concernant l'esclavage ou le déboulonnage des statues symbolisant la colonisation en Guadeloupe et en Martinique<sup>2</sup>. Plus récemment, le 2 août 2023, l'association Anmwé 67, l'UGTG et des familles de victimes du massacre de mai 1967 déposaient une plainte devant le Parquet de Pointe-à-Pitre pour demander l'ouverture d'une enquête élucidant ce drame. Ces demandes de reconnaissance de la souffrance subie interviennent dans un contexte international et national où la question des réparations est désormais prégnante. En 2001, à la Conférence de Durban, les pays africains avec à leur tête le Nigéria et le Zimbabwe exigeaient que l'esclavage soit reconnu comme crime contre l'humanité et assorti de réparations. Si l'initiative rencontre l'opposition des États européens, la France se montre avant-gardiste en la matière. Le 21 mai 2001, la France promulguait la loi Taubira reconnaissant la traite et l'esclavage en tant que « crime contre l'humanité ».

Si cette loi semble avoir fait l'unanimité, celle du 23 février 2005 portant sur « le rôle positif de la présence française en Outre-mer » fut sujette à une intense polémique. Le refus d'Aimé Césaire, de recevoir le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy en visite à la Martinique, donne à voir les prises de position des Antillais qui participent au débat sur les mémoires de la colonisation. Les historiens Éric Conan et Henry Rosso ont utilisé la formule saisissante « d'un passé qui ne passe pas<sup>3</sup> » pour évoquer les mémoires de Vichy et de la collaboration, pourtant cette expression reste encore d'actualité en France

s'agissant de la guerre d'Algérie. En Algérie, le souvenir de la guerre, pierre angulaire du récit national est instrumentalisé par le pouvoir en tant que ciment de l'unité nationale. En France, des « mécanismes de fabrication de l'oubli<sup>4</sup> » de la guerre ont occulté les mémoires. Il faut en effet attendre le 10 juin 1999, pour que l'Assemblée nationale adopte une proposition de loi reconnaissant officiellement la guerre d'Algérie. Celle-ci devient l'objet d'une concurrence mémorielle entre différents groupes de mémoire. On peut notamment distinguer celle des pieds-noirs, celle des harkis et de leurs descendants, celle des appelés du contingent et celle des immigrés algériens. Dans ce contexte, l'extrême droite française porte-parole de la « nostalgie<sup>5</sup> » des pieds noirs tente de rejouer une nouvelle guerre d'Algérie par un discours stigmatisant les immigrés algériens musulmans en France. Mais, plus encore, ces mémoires conflictuelles se traduisent par des tensions diplomatiques entre la France et l'Algérie ; d'où la volonté politique du président de la République Emmanuel Macron de trouver un consensus mémoriel et d'avancer vers la réconciliation. C'est l'objectif de la mission confiée à l'historien Professeur des universités Benjamin Stora qui a donné lieu à un rapport intitulé *Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie* remis au président de la République le 20 janvier 2021. Mais la question des mémoires de la guerre d'Algérie ne reste pas circonscrite à l'Hexagone, dès les années 60, elle est fondatrice d'une prise de position anticolonialiste et de trajectoires militantes chez les étudiants antillais de l'AGEG (Association générale des étudiants guadeloupéens) et de l'AGEM (Association générale des étudiants martiniquais). Mémoires de l'esclavage, mémoires antillaises de la guerre d'Algérie et mémoires du massacre de mai 1967 à Pointe-à-Pitre vont se conjuguer au présent pour donner lieu dès les années 70 à des organisations politiques et syndicales qui revendentiquent une autre décolonisation des Antilles<sup>6</sup>.

Les mémoires en tant que reconstruction individuelle ou collective du passé sont donc éminemment politiques. En ce sens, elles impliquent des usages politiques du passé qui s'expriment à travers des discours, des mobilisations de collectifs, des mises à l'agenda et des politiques mémoriales impulsées par l'État ou les collectivités territoriales. Il s'agit pour le politique de proposer une "mémorialisation" c'est-à-dire une mise en récit public du passé pour le présent et l'avenir de la collectivité. Les mémoires sont ainsi considérées comme des "problèmes publics" à résoudre par le politique, ce qui confère au passé une nouvelle fonction de régulation sociale et au politique un nouveau répertoire d'actions. La mémoire, doublement connotée par le national et le politique, renvoie ainsi à toutes les formes de la présence du passé, à l'exclusion d'une histoire qui se veut «critique»<sup>7</sup>. En l'occurrence, c'est l'opposition entre histoire et mémoire qui fonde la définition de la mémoire. Celle-ci est devenue à la fin des années 70, un objet d'étude, voire une préoccupation sociale pour les historiens, avant d'être appréhendée par toutes les sciences sociales dans les années 80.

Ce colloque en prenant en compte une approche pluridisciplinaire souhaite nourrir la réflexion sur les interactions entre les mémoires et le politique en contexte post-colonial. Par un regard croisé sur la question mémorielle dans l'Hexagone, en Algérie et aux Antilles, il invite à mettre en évidence le fait que les discours mémoriels peuvent être des outils de conflictualisation, de réconciliation ou de réintégration, au cœur de l'histoire nationale, de mémoires qui sont demeurées trop longtemps périphériques. En rendant compte du fait que les mémoires s'analysent aussi d'un point de vue diachronique, ce colloque entend également éclairer le fait que les politiques publiques mémorielles sont évolutives et s'adaptent aux enjeux sociaux, culturels et politiques.

## COORDINATRICE

**Karine Sitcharn.** Docteure en histoire, Présidente de l'association PASSÉ PRÉSENT AN NOU.

### Contact

Karine Sitcharn : 06 52 55 82 93  
sitcharn.karine@orange.fr

## COMITÉ D'ORGANISATION

**M. Didier Destouches.** Maître de conférences d'histoire du droit UA / Membre du CREDDI

**M. Alain Maurin.** Professeur de science économique UA / Directeur du CREDDI

**M. Pierre Odin.** Maître de conférences de science politique UA / Membre du CREDDI

**M. Christian Saad.** Maître de conférences d'économie UA / Membre du CREDDI

**Mme. Karine Sitcharn.** Docteure en histoire, Chargée de cours à l'Université des Antilles, Chercheuse associée au CREDDI et Présidente de l'association PASSÉ PRÉSENT AN NOU

# VENDREDI 11 AVRIL

16h30 - 19h20



Amphithéâtre Lepointe  
Campus de Fouillole

[Participer à la réunion Zoom](#)

## ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

16 h 30

- **M.MICHEL GEOFFROY, PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES OU SON/ SA REPRESENTANT(E)**
- **M.ALAIN MAURIN, DOYEN DE LA FACULTÉ DE SCIENCES JURIDIQUES ET ÉCONOMIQUES DE LA GUADELOUPE ET DIRECTEUR DU CREDDI**
- **M.GUY LOSBAR, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE**
- **M. ARY CHALUS, PRÉSIDENT DE LA RÉGION GUADELOUPE OU M./MME REPRÉSENTANT(E) DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA GUADELOUPE**
- **MME KARINE SITCHARN, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION PASSÉ PRÉSENT AN NOU, CHARGÉE DE COURS EN SCIENCE POLITIQUE À L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES ET CHERCHEUSE ASSOCIÉE AU CREDDI**

## CONFÉRENCES INAUGURALES DU COLLOQUE

17 h 30

### À propos d'un Rapport sur la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie.

M. BENJAMIN STORA, PROFESSEUR D'HISTOIRE ÉMÉRITE DES UNIVERSITÉS

18 h 15

### La loi Taubira : Les conséquences politiques, sociales et culturelles d'une loi mémorielle.

MME CHRISTIANE TAUBIRA, ANCIENNE GARDE DES SCEAUX, RAPPORTEUSE DE LA LOI RECONNAISSANT L'ESCLAVAGE COMME CRIME CONTRE L'HUMANITÉ ET TITULAIRE DE LA CHAIRE JOSÉ BONIFACIO DE L'UNIVERSITÉ DE SAO PAULO

## PREMIER PANEL: L'ŒUVRE DE MÉMOIRE : ENJEUX ET STRATÉGIES EN GUADELOUPE ET EN ALGÉRIE

18 h 45

### Mémoires de l'esclavage, de la guerre d'Algérie et de mai 1967, les ressorts de la politisation de générations politiques aux Antilles.

MME KARINE SITCHARN, DOCTEURE EN HISTOIRE, CHARGÉE DE COURS EN SCIENCE POLITIQUE À L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES, CHERCHEUSE ASSOCIÉE AU CREDDI

19 h 05

### La mémoire et le peuple: l'œuvre du Dr. Henri Bangou.

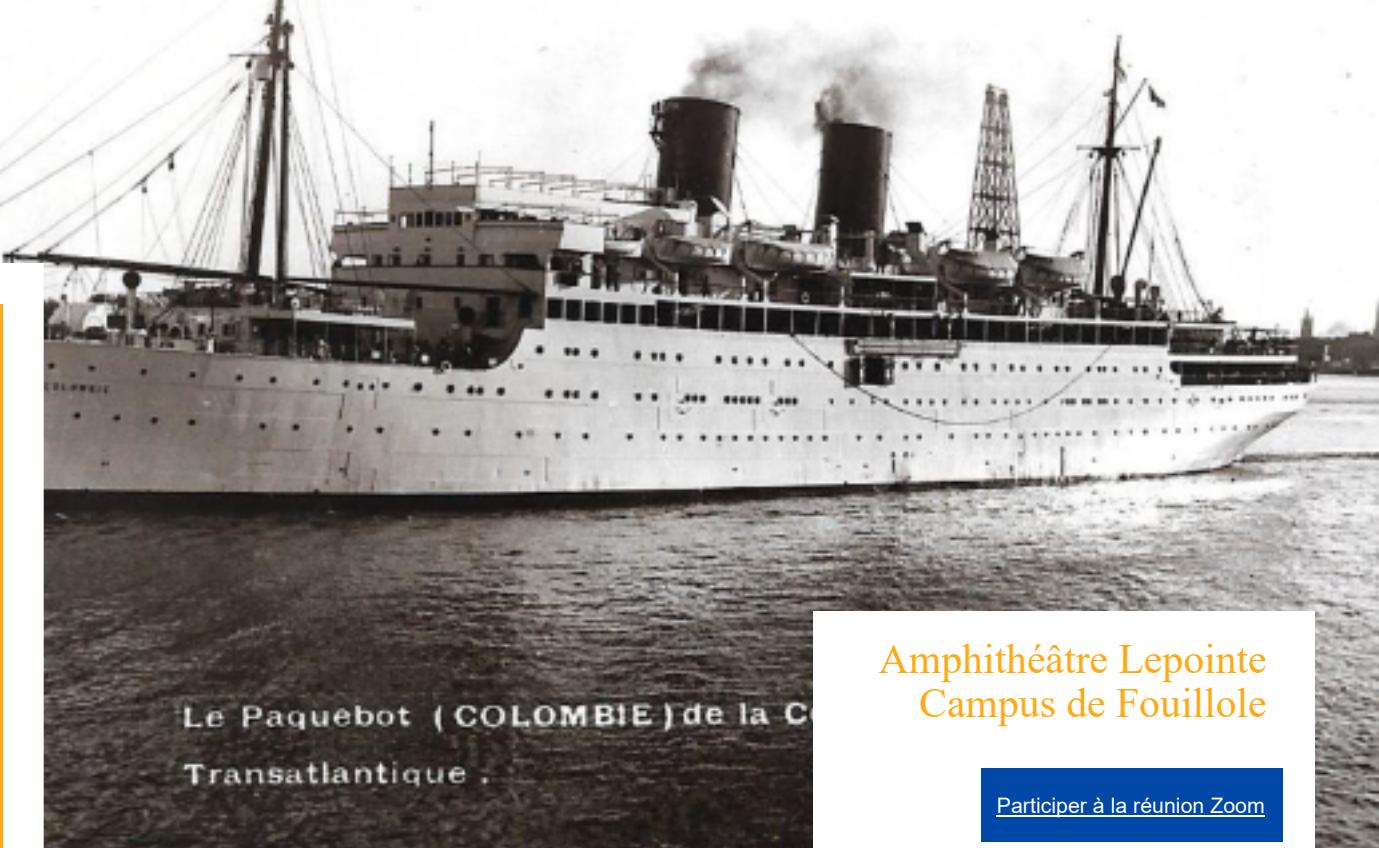
M. DIDIER DESTOUCHES, MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN HISTOIRE DU DROIT, CREDDI

19 h 20 Débat

19 h 20 Clôture et apéro dinatoire

# SAMEDI 12 AVRIL

8h15 - 10h00



Amphithéâtre Lepointe  
Campus de Fouillole

[Participer à la réunion Zoom](#)

## DEUXIÈME PANEL : LA RELATION À L'ALGÉRIE, UN NŒUD MÉMORIEL

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HISTORIEN RAYMOND BOUTIN, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA GUADELOUPE

8 h 15

### Guerre d'Algérie : enjeux de mémoire dans la politisation des jeunes Français.

PAUL-MAX MORIN, DOCTEUR EN SCIENCE POLITIQUE ET ATER À L'UNIVERSITÉ DE NICE, CHERCHEUR ASSOCIÉ AU CEVIPOF

8 h 30

### Mémoire de la Révolution algérienne chez l'écrivain antillais : l'œuvre de Frantz Fanon.

MME KELLY PHAETON, AVOCATE ET CHARGÉE D'ENSEIGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES, MEMBRE DU CREDDI

8 h 45

### L'Algérie post-révolution: lieu transitoire dans l'œuvre de la cinéaste guadeloupéenne Sarah Maldoror".

MME LYNA AMI ALI, DOCTORANTE EN LITTÉRATURE ET EN ÉTUDES FRANCOPHONES À L'UNIVERSITÉ D'EMORY, ATLANTA

9 h 00

### Fondements épistémologiques et méthodologiques de la pensée fanonienne : le rôle de la psychothérapie institutionnelle.

M. CHRISTIAN SAAD, MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN SCIENCE ÉCONOMIQUE, CREDDI

9 h 15

### Quelle mémoire pour la départementalisation en tant que modèle « anti-identitaire » ? : étude comparative entre l'Algérie et la Guadeloupe.

MICHELLE E. J. MARTINEAU, DOCTORANTE-CHERCHEURE EN SCIENCE POLITIQUE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, CHARGÉE DE COURS À L'UQÀM, MEMBRE ASSOCIÉE DU CREDDI

9 h 30 Débat

10 h 00 Pause et pot



Amphithéâtre Lepointe  
Campus de Fouillole

[Participer à la réunion Zoom](#)

### TROISIÈME PANEL: LES ANTILLES, LIEU DE MÉMOIRES VIVES SOUS LA PRÉSIDENCE DU PROFESSEUR SEBASTIEN MATHOURAPARSAD

10 h 15

#### La mémoire de l'esclavage et la question des réparations.

MME BRIGITTE FACORAT-GASPARD, MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN DROIT PRIVÉ, CREDDI

10 h 30

#### Une mémoire en conflit : Napoléon entre discours officiel et contre-discours de la société civile .

M. JACOB LABETH, CHARGÉ DE COURS À L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES, PROFESSEUR AGRÉGÉ D'HISTOIRE, MEMBRE DU CREDDI

10 h 45

#### Les mémoires de Schoelcher : entre fantasme et réalité.

M. DAVID LAPORAL, ETHNOLOGUE ET ARCHÉOLOGUE, MAÎTRE DE CONFÉRENCES ASSOCIÉ À L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES ET DIRECTEUR DU MUSARTH

11 h 00

#### Genre et nationalisme dans les constructions mémorielles antillaises.

M. JOAO GABRIEL, DOCTORANT EN HISTOIRE À L'UNIVERSITÉ JOHNS HOPKINS, BALTIMORE

11 h 20

#### « Fè mémwa maché pou fè konsyans vansé » : nationalisme et mémoire de la résistance à l'esclavage au sein de l'Union générale des travailleurs de la Guadeloupe

M. PIERRE ODIN, MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN SCIENCE POLITIQUE, CREDDI

11 h 40

#### Les relations entre mémoires et médias.

M. DANIEL DUMIRIER, DIRECTEUR DE CABINET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL, CHARGÉ DE COURS À L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES

12 h 00

#### Une mémoire oubliée : Sport, politique et société en Guadeloupe antan Sorin (1940-1943).

M. FRANÇOIS MONFRET, AGRÉGÉ D'HISTOIRE ET HISTORIEN DU SPORT, MEMBRE DU CREDDI

9 h 30 Débat

13 h 00 Clôture du colloque